

Le canton de Vaud en 1823

Autor(en): **Cart, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **5 (1897)**

Heft 9

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-7328>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il y a donc lieu de rectifier la liste des prieurs d'Oujon dressée par Hisely :

Pour 1224, Jordan doit rester seul prieur, Guillaume, qu'il en faut effacer, doit en revanche être introduit à 1235 (à 1234 peut-être déjà).

Les prieurs les plus rapprochés de ces dernières dates dont nous ayons connaissance sont, pour 1225, Jordan, et, pour 1236, encore un Jordan, peut-être le même.

La liste donnée par Mülinen dans l'*Helvetia Sacra*, ayant pour base celle d'Hisely, porte comme elle Guillaume pour 1224 seulement.

Celle de MM. Martignier et de Crousaz, dans le *Dictionnaire historique du Canton de Vaud*, est la seule qui indique notre prieur à 1235, mais elle le maintient à l'année erronée 1224.

L'une et l'autre de ces listes sont donc aussi à corriger à cet égard.

Ed. BURNET.

LE CANTON DE VAUD EN 1823

d'après le Journal de voyage d'un jeune Neuchâtelois.

(Suite et fin).

Après ces éloges, passablement mitigés par un grain d'ironie, notre jeune voyageur pense que, chez nous, le soin de la liberté est confié à la garde d'hommes trop peu instruits, et, par conséquent, trop portés à une extrême licence ou trop bien préparés à exercer une vraie tyrannie. Il ne peut s'empêcher pourtant de s'écrier : « Quoi qu'il en soit, la liberté est toujours belle, même avec ses défauts. »

Il ne serait pas sans intérêt de rechercher ce qui a pu motiver le jugement sévère porté par le précepteur neuchâtelois sur la manière dont on comprenait alors la

liberté en terre vaudoise. Et ici, nous n'avons pas à chercher longtemps. Notre canton était alors le théâtre des troubles religieux que la trop fameuse loi du 20 mai 1824 devait bientôt rendre encore plus graves. A l'heure même où s'accomplissait à travers nos villes et nos campagnes le voyage des touristes neuchâtelois, on pouvait prévoir ce que serait une loi pareille. Il y a, à ce propos, dans le journal que nous avons sous les yeux, quelques pages d'un intérêt d'autant plus grand qu'elles ont été écrites dans le temps et sur les lieux où se produisaient de tristes scènes d'intolérance. L'auteur, qui paraît être absolument impartial, n'y trahit que l'indignation de l'honnête homme et son témoignage en acquiert une plus grande valeur. Nous laissons, cependant, de côté ces pages pour en revenir au voyage proprement dit.

Le jeune voyageur termine la journée du samedi 19 avril par « une conversation intéressante avec M. R., homme d'un caractère aimable, ami chaud des Grecs et dévoué à leur cause, qu'il sert non seulement de parole, mais en effet, étant à la tête d'un comité chargé de fournir des secours aux Grecs dispersés qui veulent retourner pour servir leur patrie renaissante :

O Grèce ! en souvenirs si riche et si féconde !
Séjour des dieux, des arts et lumière du monde !
Qu'as-tu fait de ta gloire ? où sont tous ces lauriers
Dont tu ceignais jadis le front de tes guerriers ?
Un barbare a souillé l'éclat de tes trophées
Et foulé sous ses pieds tes muses étouffées.
Puisse naître bientôt le jour où tes enfants,
De ton vainqueur féroce, en tout lieu triomphant,
Te couvriront encor d'une immortelle gloire
Et te replaceront au temple de mémoire !!!

Notre voyageur raconte à son ami l'emploi de son dimanche, à Lausanne.

Au sortir du temple, j'allai sur Montbenon, promenade charmante au sud de Lausanne. On y exerçait la lourde milice, spectacle assez ennuyant et où l'imagination n'a pas beau jeu. Il faisait un vent perçant et même

Une neige glacée,
Par la bise poussée,
Descendant, remontant,
Sautillant, se croisant,

Me caressait la face ;
Politesse, ma foi,
Que je reçus, je crois,
De fort mauvaise grâce.

C'est un mauvais symptôme pour le passage des Alpes. En effet, l'hiver, cette année, continue à occuper tranquillement la place du printemps, ou, pour parler en poète, l'hiver, cette année, a escamoté le printemps dans son froid manteau blanc. Ce qu'il y a de plus fâcheux pour toi c'est que tu seras privé d'une belle description que j'avais résolu de te tracer des environs de Lausanne et des superbes et célèbres points de vue qu'offre cette partie du canton de Vaud. Le moyen, en effet, de dépeindre dignement ce que je n'ai vu qu'au travers d'une brume épaisse et qui distillait de la neige ? Mais, pour te consoler, ouvre ton Ebel et les poésies de Bridel¹, ils te diront comment, depuis le *Signal*, éminence qui domine Lausanne, ou depuis Montbenon, se présentent les masses imposantes et majestueuses des rochers de Meillerie ; comment l'œil contemple ravi la nappe argentée du beau Léman ; comment « dans ces beaux lieux tout ravit, tout enchante. »

J'allai dîner chez M. M., gendre de M. le ministre. « Je n'ai à vous offrir qu'un bien maigre dîner, » a dit M^{me} M., et figure-toi ce que c'est qu'un maigre dîner qui s'allonge pendant trois heures et où passe en revue, en irritant l'appétit, une procession non interrompue de mets variés arrosés des meilleurs vins de Lavaux et de la Côte...

Vins si vantés des gourmets connaisseurs ;
Vins savoureux qui raniment les cœurs,
Et font jaillir du cerveau des convives
Les traits brillants et les ripostes vives.

¹ Ebel a écrit un guide du voyageur en Suisse, maintenant oublié. — Le doyen Bridel (1757-1845) avait publié en 1782 un recueil intitulé : *Poésies helvétiques*, auquel le jeune Neuchâtelois fait sans doute allusion.

Le lundi 21 avril, les voyageurs quittaient Lausanne par un fort beau temps. Leur intention première avait été de passer le Simplon pour éviter un trop long détour. Mais on leur avait fait peur des neiges et des avalanches, et par prudence ils se décidèrent à prendre la route du Mont-Cenis.

A quelque distance de Lausanne, nous nous aperçûmes que, dans l'agitation des adieux, nous avions oublié nos passeports, et comme ils ne sont pas moins nécessaires au voyageur qu'une bourse bien garnie, force nous fut de les envoyer chercher. Ce désappointement ne nous empêcha pas de jouir avec délices de la vue qui se présentait à nos yeux. C'est, en effet, de Lausanne à Genève que le canton de Vaud mérite l'épithète de *si beau* que lui donne une chanson nationale¹. Et je ne m'étonne pas que les Anglais, grands admirateurs et quelquefois enthousiastes exagérés de la nature, viennent en foule et de préférence passer quelque portion de leur vie dans ces lieux dignes d'être décrits par un Virgile ou un Delille. D'un côté, la chaîne des Alpes d'une blancheur éblouissante, au-dessus de laquelle le Mont Blanc s'élève avec orgueil ; de l'autre, le Jura et sa ceinture de noirs sapins qui contraste si agréablement avec les Alpes. Entre ces deux chaînes de montagnes qui servent comme de bordure au tableau, s'étendent les belles eaux du Léman, que l'on côtoie jusqu'à Genève, et un plateau brillant de végétation et de fertilité, légèrement incliné, couvert, près de Lausanne, de campagnes, et plus loin de nombreux villages qui disparaissent à demi dans des touffes d'arbres fruitiers. Le vignoble renommé de La Côte ne dépare pas cette belle perspective, non plus que les jolies villes de Morges, de Rolle et de Nyon, toutes placées sur les bords du lac.

En contemplant ce que je viens de griffonner, nous avançons et nous débridâmes à *Morges*, ville plus belle que Lausanne et qui, dans le temps, a intrigué, comme seconde ville du canton, à se placer la première et à devenir la capitale. « Où l'orgueil va-t-il se nicher ? »² Enfin, nous avons gagné du pays, et après avoir admiré

¹ Allusion à la chanson bien connue du doyen Curtat.

² C'est bien de Morges qu'est parti le premier signal du soulèvement contre le régime bernois, dans le *Mémoire à consulter* de 1791, dû à la plume de J.-J. Cart, mais nous n'avons trouvé nul indice du projet attribué à la ville de Morges de se substituer à Lausanne comme chef-lieu du canton.

Rolle aux jolies maisons basses et à l'unique rue, nous sommes entrés à *Nyon* où, dans l'auberge,

Par un valet maussade
Un goûter fut servi ;
C'était une salade,
Qu'escortait un rôti.

Nyon, dont Jules-César fait mention dans ses Commentaires sous le nom de Noviodunum, est une ville agréable et agréablement située. Il y a la ville basse le long du lac et la ville haute qui la domine. On voit dans celle-ci un grand château, une promenade d'où la vue plonge au loin et quelques bâtiments d'une très belle apparence. Nyon, comme les autres villes un peu considérables du canton de Vaud, a un collège où dégrossissent la jeunesse

De vieux pédants	Et jusqu'aux dents
Au long corps sec,	Farcis de grec.

La nuit qui nous surprit à une lieue de Nyon nous contraria un peu, car nous avions une extrême envie de voir les campagnes du canton de Genève situées à droite et à gauche de notre route. Cependant, à la faveur de la lune qui sortait de temps en temps des nuages, nous pûmes distinguer sur la hauteur le château de *Coppet*, près de la petite ville de ce nom, qui rappelle une femme au delà de laquelle il n'y en a point ¹.

Des chants bigarrés en français, en allemand, trompèrent ensuite l'ennui de notre course nocturne et nous atteignîmes sans encombre la barrière de Genève, où

Relevant sa moustache et d'un ton d'importance,
Un soldat fanfaron exigea la pitance ².
Pour prix de ses grands airs, sur ce museau grognant,
Quel plaisir d'imprimer un soufflet bien sonnant.

Nous sommes descendus à l'hôtel de la Balance, sur la place Bel-Air, d'où je t'écris cette épître, suivie peut-être bientôt d'une seconde. En attendant, excuse-moi de t'envoyer une missive aussi

* * *

¹ Nous n'avons pas besoin de nommer M^{me} de Staël, morte en 1817 et enterrée à Coppet.

² Mot sans doute employé pour désigner le droit d'entrée qui se percevait aux portes de Genève après dix heures du soir. Avec la suppression des barrières en 1850, ce droit a été aboli.

volumineuse, mais à de grandes aventures il faut bien du papier, comme à un gros corps il faut beaucoup d'étoffe :

« Mitto tibi navem prorâ puppi que carentem. »

J'arrête ici les emprunts que je fais au Journal du jeune Neuchâtelois. Ses lettres subséquentes sont l'écho de ses impressions sur Genève et les Genevois, la Savoie et les Savoyards, etc., etc. Elles ne nous intéressent plus aussi directement que les premières. A l'époque où celles-ci étaient écrites, le canton de Vaud était encore, pour une foule de Neuchâtelois — même instruits — un pays passablement neuf, une terre à peu près inconnue. Ils connaissaient beaucoup mieux Genève. Pour le voyageur au Journal duquel nous avons emprunté quelques pages, tout était nouveau parmi nous, et s'il n'avait pas de grandes aventures à raconter à son ami, tout au moins pouvait-il lui parler des découvertes qu'il faisait. S'il n'avait pas de préjugés favorables à l'égard du canton de Vaud, il n'avait pas non plus de préventions contre lui. Nous pouvons donc conclure de ses descriptions que, à l'époque du voyage, notre pays inspirait les mêmes sentiments aux étrangers qui le traversaient et produisait sur eux les mêmes impressions ou peu s'en faut. Il est certain que les choses ont considérablement changé depuis et que le tableau n'est plus le même. Mais il y a toujours intérêt et profit à jeter un coup d'œil, même très rapide, sur le temps et les mœurs de jadis.

J. CART.

LE PATIFOU

« Le Pattifol ou Battifol signifie un bouffon qui amuse le peuple. Sa racine est Pat ou Bat qui signifie fou ou imitant le fou. De là le verbe battifoller et le substantif bateleur. »